



N/réf : JPCJMI/2007

Grenoble, le 14 Décembre 2006

**Membres des Commission
Président(e)s des Unions de Quartier
Administrateurs**

GROUPE DE TRAVAIL EXTENSION DU CENTRE VILLE

Compte rendu de la réunion de mise en place du mercredi 6 décembre 2006

Présents : P. Blondeau (Centre-Ville), J.P.Charre (St Laurent), H. de Choudens (Championnet), J. Darnige (Malherbe), P. Faure (Centre-Ville), M.T. Lavauden (Centre-Ville), M. Lamy (Notre-Dame), M. Mauvais (Centre-Ville), H. Millet (Abbaye-Jouhaux), J. Tournon (Notre-Dame).
Excusés : B. Cadoux-Delachenal (Centre-Gares), MF. Cipièrre (Centre-Gares), R. Larvaron (Exposition-Bajatière), P. Paysot (Villeneuve I)

I. Historique.

J.P. Charre rappelle que :

- la création de ce Groupe de Travail a été décidée lors de la réunion du 19 octobre du CA du CLUQ, suite à la volonté municipale d'intervenir sur les espaces publics du centre ville,
- son champ d'action, sa composition, ses objectifs ont été discutés lors de la réunion du 8 novembre de la Commission Urbanisme : il s'agit d'une approche « transversale » (portant sur tous les sujets) d'un espace urbain emblématique,
- le Bureau, lors de sa réunion du 16 novembre, a estimé préférable, avant d'ouvrir à d'autres associations, de conduire, entre membres des Unions de Quartier, une réflexion préalable,
- le CA du CLUQ, lors de sa prochaine réunion du 21 décembre, désignera le responsable du Groupe.

2. Qu'est-ce qu'un centre ville ?

Les réponses furent :

C'est le lieu où coexistent la plupart des fonctions de la ville (hormis les fonctions de transformation, que le coût du foncier a rejetées en périphérie) ; c'est l'espace de convivialité de l'agglomération, celui dans lequel chacun se reconnaît ; c'est l'espace animé, où l'on va se promener, faire du shopping ; c'est le lieu où se concentrent les fonctions de centralité (services rares) ; c'est un lieu de prestige, de pouvoir, de commandement ; c'est le lieu où l'on emmène les visiteurs ; c'est le lieu où s'enracine la ville ; c'est l'endroit où l'on va pour voir et se faire voir (lieu de représentation) ; c'est le lieu où les caractéristiques de la ville atteignent leur maximum d'intensité (densité élevée des habitations, linéaire commercial continu, animation intense et quasi permanente...).

3. Où est le centre ville de Grenoble ?

Grenoble, comme d'autres, a plusieurs centres. H. de Choudens en voit deux.

J.P. Charre propose d'en distinguer quatre, organisés suivant les expansions successives et alternées de la ville vers le sud et vers l'ouest :

- le centre historique (l'ovoïde romain et son enveloppe Lesdiguières-Créqui) : l'hypercentre,
- le centre administratif : la ville Haxo, créée au milieu du XIXème siècle au sud du centre historique, que l'on appelait « la nouvelle ville » et qui concentre, autour de la place de Verdun, les pouvoirs (administratif, militaire, intellectuel, ...),

- le centre des affaires, que l'on appelait le « Second Centre », créé durant la seconde moitié du XIXème siècle à l'ouest de la ville historique, sur l'emplacement de la branche occidentale de l'enceinte, qui rassemble les pouvoirs commercial et financier (sièges centraux des banques, emplacements successifs de la Chambre de Commerce et d'Industrie),
- le centre contemporain, Europole, qui occupa l'espace habituellement dévalorisé situé « derrière la gare », qui était destiné à hisser Grenoble à un niveau international, et a en partie joué son rôle (accueil du World Trade Center, du Palais de Justice, délocalisé du centre historique).

H. de Choudens rappelle les résultats de la consultation conduite par la Ville (10 000 réponses à un questionnaire inséré dans les Nouvelles de Grenoble) : ils donnent à la fois la perception du centre ville actuel et l'opinion sur son extension. La moitié des réponses réduisent le centre à la zone piétonne, mais les trois quarts souhaitent son extension.

L'accord se fait pour estimer que le centre va de Notre Dame à la gare, et de St Laurent aux boulevards.

4. Approuvons-nous la volonté de l'actuelle Municipalité de renforcer et étendre le centre ville de la ville centre de l'agglomération ?

J. Darnige rappelle qu'il fut un temps où Grenoble jouait plutôt la redistribution sur les communes périphériques, laquelle peut être défendue au nom de la solidarité et du partage. Actuellement, c'est plutôt la tendance inverse, comme le montre l'implantation du stade d'agglomération, grand équipement sportif affirmant la centralité : le choix est entre la « monocentralité » et la « pluricentralité ».

Globalement, les participants approuvent cette « redécouverte du centre ville », qui vient après une longue période d'attention pour les quartiers périphériques.

Toutefois, P. Blondeau observe que « l'on ne décrète pas un centre ». Un centre résulte de la conjonction de caractères (nature des commerces, animation des rez-de-chaussée, qualité de l'espace public, ...). La Municipalité a des moyens d'action, comme l'amélioration de la qualité des espaces publics, comme la prise de mesures réglementaires (comme l'inscription au PLU d'une « ligne rouge » (interdiction de vendre un rez-de-chaussée commercial pour une autre destination), mais certains caractères sont mobiles et peuvent se déplacer. Et, en plus, ils changent selon les individus. P. Blondeau observe que « le centre est la boîte où chacun met son rêve ».

5. Quel est le champ d'action du Groupe ?

J.P. Charre rappelle que la démarche engagée par la Ville concerne les espaces publics, qui lui appartiennent, mais que le CLUQ souhaite étendre la réflexion à l'ensemble des questions qui font la qualité du centre ville (commerces, nuisances, circulation, stationnement, ...).

Les membres de l'Union de Quartier Notre Dame (J. Tournon, M. Lamy) insistent sur la question de la maîtrise de la vie nocturne. Compte tenu de la manière dont elle est gérée actuellement, ils doutent qu'elle le soit mieux si elle se répartissait sur un plus vaste espace.

M. Mauvais insiste sur la qualité esthétique (ravalement des façades). J.P. Charre évoque les conséquences pour le centre de l'achèvement du contournement routier (tunnel sous la Bastille : report de la circulation dans le tunnel, diminution de la place de la voiture, prééminence du centre ville sur les centres périphériques desservis par le contournement).

Des orientations émergent :

- l'exigence de qualité esthétique,
- la continuité du linéaire commercial,
- la prééminence des T.C. et circulations douces,
- la facilité de circulation entre les différents centres.



6. Quelles sont les modalités de la concertation ?

H. de Choudens fait un compte rendu de la réunion du 4 décembre du Comité de pilotage de la Ville. Des priorités ont été annoncées : aménagement des berges de l'Isère, des places du centre, ...

P. Faure craint le « saucissonnement en sous-projets ».

Les modalités de : progression du projet sont à suivre avec attention.
concertation

7. Qui peut/doit donner son avis ?

Le centre ville, à la différence d'autres quartiers, appartient à la fois à ses habitants et à ses usagers. Il a des fonctions qui dépassent l'habitation et sur lesquels les habitants d'autres quartiers peuvent avoir des avis.

Le CLUQ, par son approche au niveau communal, est à même de dépasser la dualité habitants - usagers et de faire l'amalgame, en y incluant LAHGGLO, car le centre ville, comme l'annonce le slogan municipal (« cœur de Ville, cœur d'agglomération »), a une vocation d'agglomération.

8. Comment travailler avec les autres ?

Le Groupe de travail avait initialement été conçu inter-associatif. Les participants estiment préférable de travailler suivant des thématiques et d'inviter successivement, en fonction de la thématique traitée, les interlocuteurs concernés et susceptibles d'apporter un avis (associations, organismes ou même simples personnes-ressources).

Les membres du Groupe sont invités à faire des propositions de thèmes et d'interlocuteurs.

Ils décident que la prochaine réunion se fera encore entre membres du CLUQ, c'est-à-dire en invitant, comme pour cette réunion de mise en place, les membres du CA et ceux de toutes les Commissions.

Prochaine réunion

Mercredi 3 janvier 2007 à 18 h 30

Ordre du jour :

- approbation du compte rendu de la réunion du 6 décembre 06,
- compte rendu de la visite des « projets-phares » de Lyon du 2 décembre 06,
- compte rendu de la réunion Ville du 13 décembre 06,
- affinement des modalités de travail du Groupe,
- calendrier des réunions thématiques.

Comptant sur votre présence.

J. P. Charre